CAPREU · SASU au capital de 100 €
23 rue Saint-André, 93000 Bobigny
SIRET 131 604 985 00013 · contact@capreu.fr · 06 89 06 25 74

Mobilisation des personnes : soignants et aides techniques

Aider une personne à se lever, à se rehausser ou à passer du lit au fauteuil sans la porter : une journée dans vos chambres, avec vos aides techniques.

1 jour DURÉE	**4 à 10 : 4 par lit à hauteur variable (4 avec un lit, 8 avec deux, 10 avec trois)** PARTICIPANTS PAR GROUPE	**Dans vos locaux** FORMAT	**dès 1 190 €** PRIX PUBLIÉ

OBJECTIFS : À L'ISSUE, LES PARTICIPANTS SAURONT

- Situer les zones du corps les plus touchées dans son métier et repérer les facteurs de risque d'une aide au déplacement
- Évaluer, juste avant l'aide, ce que la personne peut faire seule et choisir le niveau d'aide
- Accompagner le rehaussement, le retournement, l'assis-debout et le transfert lit-fauteuil en suivant le mouvement naturel, sans soulever la personne
- Vérifier puis utiliser les aides techniques de l'établissement : drap de glisse, disque, verticalisateur, lève-personne

> **Ce que dit le code du travail.** L'employeur prend les mesures d'organisation et utilise les moyens appropriés, notamment les équipements mécaniques, pour éviter la manutention manuelle (art. R. 4541-3). Détail des textes dans le programme ci-après.
>
> **Si ce n'est pas fait :** en cas de faute personnelle de l'employeur, amende de 10 000 € au plus, appliquée autant de fois qu'il y a de salariés concernés ; en récidive, un an d'emprisonnement et 30 000 € (art. L. 4741-1). Ce sont des maximums, prononcés par un juge après procès-verbal.

Attestation de fin de formation. Formation non certifiante : elle ne prépare à aucune certification enregistrée au RNCP ou au répertoire spécifique.

Votre devis sous 48 heures ouvrées

Gratuit et sans engagement. Indiquez le nombre de participants, le lieu et vos dates.

06 89 06 25 74
contact@capreu.fr
capreu.fr/contact.html

Scannez : devis pour cette formation

Tarifs publiés

- 1 jour : 1 190 € pour le groupe

Prix nets de TVA (TVA non applicable, art. 293 B du CGI). Déplacement non facturé en Île-de-France ; autres frais éventuels indiqués sur le devis, qui fait foi. Aucun acompte : facture à l'issue de la formation.

Pourquoi CAPREU

- Une formation construite sur vos situations de travail, dans vos locaux, partout en France.
- Le programme détaillé ci-après, avant même le devis.
- Une attestation de fin de formation par participant ; copie des feuilles d'émargement sur demande.
- Annulation sans frais jusqu'à 10 jours ouvrés avant la session.

MOBILISATION DES PERSONNES : SOIGNANTS ET AIDES TECHNIQUES

> Aider une personne à se lever, à se rehausser ou à passer du lit au fauteuil sans la porter : une journée dans vos chambres, avec vos aides techniques.

Programme détaillé de la formation : il reprend, séquence par séquence, le déroulé pédagogique que suit le formateur.

Formation CAPREU d'une journée, centrée sur la vérification et l'utilisation des aides techniques de la structure, pour les professionnels qui aident des personnes à se déplacer. Elle contribue à la formation pratique à la sécurité prévue par l'article R. 4541-8 du Code du travail. Ce n'est pas une formation certifiante, ni une formation d'un dispositif de l'INRS et de l'Assurance maladie (Prap 2S ; APS-ASD pour l'aide et le soin à domicile) : ces formations sont réservées aux organismes habilités, et CAPREU ne l'est pas. Elle ne répond pas à la demande de formation « dispositif PRAP 2S ou équivalent » de la recommandation R 471 de la Cnam, et CAPREU ne la présente pas comme équivalente. La même recommandation demande que la formation à l'utilisation des aides techniques soit donnée par des formateurs ayant suivi une formation particulière à l'intégration de ces aides : la séquence sur les aides techniques de cette journée ne prétend pas y répondre. Elle n'ouvre droit à aucune aide ni à aucun financement réservés aux formations des organismes habilités. Elle donne lieu à une attestation de fin de formation.

INFORMATIONS PRATIQUES

RUBRIQUE	DISPOSITION
Public	Professionnels qui aident des personnes dépendantes dans leurs déplacements et leurs soins : auxiliaires de vie et aides à domicile, aides-soignants, accompagnants éducatifs et sociaux, agents de service hospitalier, aides médico-psychologiques, moniteurs-éducateurs, infirmiers. Structures, dans cet ordre : 1. services d'aide et de soin à domicile ; 2. établissements (Ehpad, résidences, établissements pour personnes handicapées) qui veulent former leurs salariés à l'utilisation de leurs aides techniques, en complément de la formation que leur demande la recommandation R 471, donnée par un organisme habilité. Les crèches ne sont pas visées par cette formation.
Prérequis	Aucun. Tenue souple et chaussures fermées à semelle antidérapante. Jouer la personne aidée se fait sur la base du volontariat. Signaler au formateur, en aparté et sans en donner la raison, un exercice à éviter (grossesse et moins de 18 ans compris) : le stagiaire réalise alors un exercice adapté ou observe, sans effet sur son attestation. Rien n'est écrit.
Durée	7 heures sur une journée (8 h 45 – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h 15, deux pauses de 15 minutes non comptées).
Effectif	4 stagiaires par lit à hauteur variable disponible : 4 avec un lit, 8 avec deux. 10 avec trois lits, seulement si les trois sont dans la même salle.
Modalités	Intra, en présentiel, dans les locaux du client et avec ses aides techniques. Une salle pour la partie en groupe et une chambre libre équipée comme celles des personnes aidées, avec un lit à hauteur variable et un fauteuil par groupe de quatre. Service à domicile sans lit dans ses locaux : la session a lieu là où un lit à hauteur variable est disponible (structure partenaire du client, ou lit loué par le client). Sans lit à hauteur variable : pas de session. Aucun exercice n'est réalisé avec un résident, un patient, un usager ou un bénéficiaire, et aucun d'eux n'est dans la pièce : les stagiaires jouent tour à tour la personne qui aide et la personne aidée.
Délai d'accès	En général 15 jours ouvrés après l'accord sur le devis, le temps de l'entretien préalable et du recensement des aides techniques.
Accessibilité	Les personnes handicapées peuvent suivre la formation après un échange préalable : adaptation des ateliers, des supports et du rythme. Référent handicap : contact@capreu.fr
Méthodes	Expérimentation de ses propres mouvements, études de cas, ateliers en binômes où chacun joue l'aidant et la personne aidée, retour vidéo au ralenti, mise en œuvre de vos aides techniques, analyse d'une situation réelle. Aucun exercice sur un résident ou un usager.
Tarifs	1 jour : 1 190 € pour le groupe. Prix nets de TVA (TVA non applicable, art. 293 B du CGI). Devis gratuit ; aucun acompte : facture à l'issue de la formation ; annulation sans frais jusqu'à 10 jours ouvrés avant la session.

RUBRIQUE	DISPOSITION
Sanction	Attestation de fin de formation remise à chaque participant (intitulé, dates, durée suivie, objectifs et résultats de l'évaluation des acquis). Formation non certifiante : ni diplôme, ni certification.
Contact	CAPREU · 06 89 06 25 74 · contact@capreu.fr · capreu.fr/contact.html (devis gratuit sous 48 heures ouvrées)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, le participant est capable de :

- **1.** Situer sur un schéma du corps les zones les plus touchées dans son métier (dos, épaules, poignets, genoux) et nommer au moins trois atteintes — *critère de réussite :* 3 zones et 3 atteintes justes sur la silhouette.
- **2.** Repérer, dans une aide au déplacement ou un soin décrit ou observé, les facteurs de risque liés à l'effort et à la posture, à l'environnement, à l'organisation et à la personne aidée — *critère de réussite :* au moins 4 des 6 situations correctement classées.
- **3.** Apprécier, juste avant l'aide, le degré d'autonomie de la personne (autonomie complète, dépendance partielle, forte ou totale, selon la recommandation R 471 de la Cnam) et choisir l'aide en conséquence — *critère de réussite :* choix justifié et juste pour au moins 3 des 4 cas présentés.
- **4.** Utiliser les petites aides techniques (drap de glisse, planche de transfert, disque de pivotement) et les réglages du lit et du fauteuil pour aider une personne qui participe, sans la soulever — *critère de réussite :* au moins 6 critères sur 8 de la grille d'observation, dont les 3 critères essentiels.
- **5.** Mettre en œuvre les aides techniques disponibles dans l'établissement (lève-personne ou verticalisateur, lit à hauteur variable, petites aides), après vérification de l'appareil et de l'installation — *critère de réussite :* vérification faite et installation correcte sur au moins deux aides techniques.
- **6.** Proposer au moins trois pistes d'amélioration pour une situation réelle de sa structure, dont une technique ou organisationnelle — *critère de réussite :* fiche de pistes remplie et présentée au groupe.
- **7.** Citer les principales règles du Code du travail sur la manutention manuelle et la façon dont l'INRS et la Cnam les appliquent à l'aide aux personnes — *critère de réussite :* au moins 11 bonnes réponses sur 15 au questionnaire final.

Objectifs atteints

Chaque objectif est jugé atteint ou non atteint, participant par participant, sur ces critères : objectif 1 : 3 zones et 3 atteintes justes sur la silhouette ; objectif 2 : au moins 4 des 6 situations correctement classées ; objectif 3 : choix justifié et juste pour au moins 3 des 4 cas présentés ; objectif 4 : au moins 6 critères sur 8 de la grille d'observation, dont les 3 critères essentiels ; objectif 5 : vérification faite et installation correcte sur au moins deux aides techniques ; objectif 6 : fiche de pistes remplie et présentée au groupe ; objectif 7 : au moins 11 bonnes réponses sur 15 au questionnaire final.

DÉROULÉ DÉTAILLÉ (7 H)

HORAIRE	DURÉE	SÉQUENCE	OBJECTIF VISÉ	CONTENU	MÉTHODE	ÉVALUATION
8 h 45 – 9 h 05	20 min	S0. Accueil et positionnement	—	Présentation, ce qu'est la formation et ce qu'elle n'est pas (attestation de fin de formation, pas un certificat, pas une formation d'un dispositif de l'INRS), règles de la journée (on ne porte personne, volontariat pour jouer la personne aidée, droit de dire stop pendant un atelier, vidéo seulement avec accord). Tour de table : métier, personnes accompagnées, l'aide la plus pénible de la semaine. Rappel : un exercice à éviter se signale en aparté, sans en donner la raison ; rien n'est écrit.	Tour de table guidé par trois questions écrites au tableau.	Diagnostique : questionnaire de positionnement de 10 questions (même base que le questionnaire final).

HORAIRE	DURÉE	SÉQUENCE	OBJECTIF VISÉ	CONTENU	MÉTHODE	ÉVALUATION
9 h 05 – 9 h 30	25 min	S1. Ce que disent la loi, l'INRS et la Cnam	Obj. 7	Un métier où l'on se blesse plus qu'ailleurs : accidents du travail en Ehpad et dans l'aide à domicile (Assurance Maladie – Risques professionnels, fiches de sinistralité 2024). Définition de la manutention manuelle (R. 4541-2). Ordre des obligations de l'employeur : éviter la manutention par l'organisation ou des équipements mécaniques (R. 4541-3), sinon limiter l'effort (R. 4541-4), évaluer et mettre à disposition des aides mécaniques ou, à défaut, des accessoires de préhension (R. 4541-5), informer et former (R. 4541-8). Limites de charges (R. 4541-9) : elles sont écrites pour des « charges ». Pour l'aide à une personne, la Cnam dit que le risque ne se mesure pas au seul poids, et l'INRS regarde le type d'aide, la coopération de la personne, puis son poids : la réponse n'est pas un nombre de kilos, c'est de ne pas porter. Position de l'INRS : éviter de porter la personne, ne l'aider que là où elle ne peut pas faire seule, s'équiper. Recommandation R 471 de la Cnam (2012, établissements ; une recommandation n'est pas une loi) : quatre degrés d'autonomie, aides techniques.	Quiz « vrai ou faux » à cartons levés, chaque réponse commentée à partir du texte.	Formative : 6 affirmations vrai/faux ; le formateur note le taux de bonnes réponses du groupe.
9 h 30 – 10 h 30	60 min	S2. Le corps de l'aidant et ses limites	Obj. 1	Os, colonne et ses courbures, disques, muscles, tendons, ligaments, nerfs. Le dos est solide ; le mal de dos vient le plus souvent des muscles et des ligaments, rarement du disque. Travailler penché sur un lit bas : où le corps travaille (exercice à vide, sans personne ni charge). Atteintes fréquentes chez les aidants : lombalgie, hernie discale, sciatique ; épaule (coiffe des rotateurs), coude (épicondylite), poignet (canal carpien), genou (hygroma, ménisque). Maladies professionnelles : le tableau n° 57 en regroupe la plus grande part. Fatigue, récupération, travail de nuit.	Manipulation de la colonne articulée ; exercice de sensation à vide ; chacun refait à vide, lentement, le geste de son aide la plus fréquente et repère la zone sollicitée.	Formative : chaque stagiaire annote une silhouette (3 zones + 3 atteintes liées à son métier) ; correction croisée en binôme.
10 h 30 – 10 h 45	15 min	Pause				
10 h 45 – 11 h 25	40 min	S3. Les facteurs de risque du soin	Obj. 2	Quatre familles de facteurs, qui s'additionnent (classement de la formation, d'après l'INRS et la recommandation R 471). Effort et posture : lit trop bas, soin penché, torsion, bras tendus au-dessus du lit. Environnement : chambre exiguë, lit collé au mur, salle de bain trop étroite pour tourner avec le fauteuil, lit bas non réglable à domicile, sol mouillé. Organisation : urgence, effectifs réduits, interruptions, aide technique rangée loin, en panne ou sans harnais, travail seul la nuit ou à domicile ; l'INRS y ajoute les facteurs psychosociaux. La personne aidée : sa coopération, sa peur, sa douleur, ce qu'elle comprend de la consigne, sa morphologie et ses capacités du moment.	Photo-langage : six situations, à partir de photos des lieux du client (vides, sans personne) ou de situations racontées ; en trios, les stagiaires classent ce qu'ils voient.	Formative : classement de 6 situations ; au moins 4 correctement classées par trio.

HORAIRE	DURÉE	SÉQUENCE	OBJECTIF VISÉ	CONTENU	MÉTHODE	ÉVALUATION
11 h 25 – 12 h 30	65 min	S4. Ce que la personne peut faire elle-même : le degré d'autonomie	Obj. 3	Les quatre degrés d'autonomie de la recommandation R 471 de la Cnam : autonomie complète, dépendance partielle, forte, totale. Ils s'apprécient juste avant l'aide, car ils changent d'un moment à l'autre. Ce qu'on regarde : comprend-elle la consigne ? le fait-elle seule, en totalité ? qu'est-il prévu pour elle (plan de soins, transmissions) ? douleur et fatigue du jour. À chaque degré, son aide (repère de la formation) : de la simple présence à l'aide technique appropriée, sans port manuel. Savoir dire qu'un déplacement ne se fait pas seul ou sans aide technique : à la personne, à l'encadrement avec des faits, par écrit dans les transmissions. Aider sans faire à la place de la personne : expliquer, laisser le temps, respecter sa pudeur et son accord.	Apport court, puis études de cas en binômes (quatre cas inventés, sans lien avec une personne réelle) et correction collective ; courte vidéo.	Formative : 4 cas ; chaque binôme choisit et justifie le degré d'autonomie et l'aide ; correction collective.
12 h 30 – 13 h 30	60 min	Déjeuner				
13 h 30 – 14 h 45	75 min	S5. Ateliers : les petites aides techniques	Obj. 4	Règles des ateliers : personne ne porte personne, la personne aidée participe avec ses propres forces, volontariat, « stop » à tout moment, freins serrés et lit bas pour monter et descendre, pas de chaussures sur le lit, jamais debout en chaussettes, lève-personne seulement en présence du formateur. Les huit critères de la grille. Se placer pour aider (repères du formateur, aucun texte officiel ne les fixe) : au plus près, dans le sens du mouvement, lit réglé pour ne pas se pencher, appuis écartés, dos dans ses courbures, jamais sous les bras. Ce qu'on ne fait pas : soulever une personne à la force des bras, la tirer sous les bras, relever seul une personne tombée au sol sans moyen adapté. Trois postes : drap de glisse (le vérifier, le placer, se rehausser dans le lit, le retirer) ; planche et disque, du lit au fauteuil, seulement avec le formateur au poste ; lit et fauteuil (hauteur, freins, accoudoirs et repose-pieds ; la personne se lève seule sur consigne).	Démonstration commentée, puis rotation en trios sur trois postes, 3 × 15 min (j'aide, je suis aidé, j'observe et je veille) ; retour vidéo au ralenti avec accord oral, jusqu'à 6 stagiaires.	Formative : chaque stagiaire met en œuvre les trois aides techniques ; l'observateur coche la grille ; le formateur corrige.
14 h 45 – 15 h 30	45 min	S6. Les aides techniques de la structure	Obj. 5	Pour chaque aide présente, quatre questions : à quoi sert-elle ? pour quel degré d'autonomie ? que vérifie-t-on avant chaque usage (état, charge maximale indiquée par le fabricant, batterie, freins, descente de secours, harnais à la bonne taille, sans usure et compatible) ? que dit la notice ? Lève-personnes et harnais sont des dispositifs médicaux (INRS, ED 6414) ; suivez la notice du fabricant. Pourquoi une aide reste dans le placard (rangement, temps, peur, panne, pas formé) et comment le dire à l'encadrement, avec des faits.	Une levée de démonstration, faite par le formateur ou sous sa main, une seule fois pour la session, devant tout le groupe, avec un volontaire, de quelques centimètres au-dessus du lit (3 min) ; puis trois ateliers tournants de 10 min : A, avec le formateur, lève-personne ou verticalisateur (vérification à voix haute, pose et retrait du harnais par chacun) ; B, petites aides, sans déplacement ; C, lit et fauteuil roulant. Sans notice de l'appareil : aucune levée.	Formative : vérification et installation correctes sur au moins deux aides, observées par le formateur et visées sur la fiche « aides techniques ». La levée n'est pas exigée des stagiaires.

HORAIRE	DURÉE	SÉQUENCE	OBJECTIF VISÉ	CONTENU	MÉTHODE	ÉVALUATION
15 h 30 – 15 h 45	15 min	Pause				
15 h 45 – 16 h 20	35 min	S7. Une situation réelle et ses pistes	Obj. 2, 6	En groupes de 3 : une situation réelle choisie avec l'encadrement (une intervention à domicile racontée, une chambre, une salle de bain), analysée sans personne aidée présente et sans nom. Les neuf principes généraux de prévention (L. 4121-2) appliqués : d'abord supprimer le port, combattre les risques à la source, adapter le travail à l'homme, protection collective avant individuelle. Trois leviers : technique (lit à hauteur variable, aides au transfert à portée, lève-personne et harnais en nombre), organisationnel (aide à deux prévue à l'avance, rangement des aides près des chambres, planification des toilettes), humain (formation des nouveaux, transmission du degré d'autonomie et de l'aide prévue).	Chaque groupe construit puis présente sa fiche ; le groupe et le formateur la discutent.	Formative : au moins 3 pistes, dont au moins une technique ou organisationnelle ; chacun note sur sa copie la piste qu'il a proposée ; fiches remises au client.
16 h 20 – 16 h 55	35 min	S8. Évaluation des acquis	Obj. 4, 7	Chaque stagiaire met en œuvre une aide technique désignée par le formateur (drap de glisse pour se rehausser dans le lit ; planche ou disque, du lit au fauteuil ; lit et fauteuil : réglages, freins, lever sur consigne), observée par le formateur sur la grille à 8 critères, environ 3 minutes par passage. Questionnaire final de 15 questions pendant les passages.	Évaluation individuelle.	Sommative : voir « Évaluation ».
16 h 55 – 17 h 15	20 min	S9. Engagement et bilan	Obj. 6	Chaque stagiaire écrit le changement qu'il applique dès son prochain poste et la piste qu'il remonte à son encadrement. Restitution des résultats, réponses aux questions restantes.	Écriture individuelle, tour de table.	Satisfaction à chaud (questionnaire écrit ou en ligne) ; comparaison positionnement / final.

Total des séquences : 7 h (420 minutes), pauses et repas exclus ; durée de la formation : 7 h, deux pauses de 15 minutes non comptées.

ÉVALUATION

Grille d'observation : utiliser une aide technique sans soulever (individuelle)

N°	CRITÈRE OBSERVABLE	ESSENTIEL
1	Explique ce qui va se passer et demande à la personne ce qu'elle peut faire	Oui
2	Prépare l'environnement : freins, place dégagée, aide technique à portée	
3	Règle le lit ou le plan de travail à une hauteur qui évite de se pencher	
4	Se place dans le sens du mouvement, appuis écartés, dos dans ses courbures	
5	Laisse la personne faire ce qu'elle peut et l'aide sans faire à sa place	
6	Ne soulève pas la personne et ne la tire pas sous les bras	Oui
7	Utilise l'aide technique adaptée au niveau d'aide, après l'avoir vérifiée	Oui

N°	CRITÈRE OBSERVABLE	ESSENTIEL
8	Termine par l'installation confortable et sûre de la personne	

Au poste « lit et fauteuil », le critère 7 est acquis si le stagiaire règle le lit et le fauteuil, vérifie les freins et dit pourquoi aucune autre aide n'est utile. Critère de réussite : 6 critères sur 8, dont les trois critères essentiels. En cas d'échec, le stagiaire reprend l'exercice après correction ; le résultat définitif figure sur l'attestation.

Questionnaire final

15 questions (choix multiples et vrai/faux) sur le corps, les facteurs de risque, le degré d'autonomie, les aides techniques et les règles. Réussite : 11 bonnes réponses sur 15. La progression par rapport au positionnement est communiquée au stagiaire et, globalement, au client.

Satisfaction

- À chaud, en fin de journée : questionnaire de satisfaction écrit ou en ligne (rubrique « Documents de la session ») : cinq notes de 1 à 5 (satisfaction globale, objectifs atteints, formateur, adaptation du contenu au métier, organisation) et deux questions ouvertes (ce qui a été le plus utile, ce qu'il faudrait améliorer).
- À froid, à 2 mois : questionnaire court au référent du client (pistes mises en œuvre, aides techniques réellement utilisées). Questionnaire envoyé par CAPREU par courriel.

ADAPTATIONS PAR SECTEUR

SECTEUR	ATELIERS S5-S6 ET SITUATION S7
Aide et soin à domicile (public prioritaire)	Lit souvent non réglable, peu ou pas d'aides techniques, intervenant seul : degré d'autonomie de la personne, petites aides transportables (drap de glisse, disque), aménagement du lieu avec la personne et sa famille, ce qu'il faut signaler au responsable de secteur. La session a lieu là où un lit à hauteur variable est disponible.
Ehpad, résidences (en complément d'une formation donnée par un organisme habilité)	Drap de glisse et lit à hauteur variable, transfert lit-fauteuil avec planche ou disque, lève-personne et verticalisateur, rangement et disponibilité des aides.
Établissements pour personnes handicapées (en complément d'une formation donnée par un organisme habilité)	Personnes de tout âge et de toute corpulence, troubles du comportement, fauteuils électriques et coques : temps de l'explication, aides au transfert propres à chaque personne.

La durée reste de 7 heures. Pour un groupe qui mélange plusieurs secteurs, les ateliers sont choisis lors de l'entretien de préparation. Les crèches ne sont pas visées par cette formation.

TEXTES DE RÉFÉRENCE

- Code du travail, art. L. 4121-1 et L. 4121-2 : obligation de sécurité et principes généraux de prévention.
- Code du travail, art. L. 4141-2 : formation pratique et appropriée à la sécurité.
- Code du travail, art. R. 4541-1 à R. 4541-10 : manutention manuelle des charges (dont R. 4541-8, formation ; R. 4541-9, limites de charges).
- Code du travail, art. R. 4321-1 : équipements de travail appropriés.
- Cnam, recommandation R 471, Prévention des TMS dans les activités d'aide et de soins en établissement (décembre 2012) : une recommandation, pas une loi.
- INRS, ED 6291, Méthode d'analyse de la charge physique de travail — Secteur sanitaire et social (juin 2017).
- INRS, Aide et soin à la personne. Démarche d'aide au transfert : questions-réponses (page web mise à jour le 28 mai 2020).
- INRS, ED 6099, Conception et rénovation des EHPAD — Bonnes pratiques de prévention (juin 2024), pour les pistes techniques.

- INRS, ED 6414, Guide de choix. Acquisition de chariots ou d'aides à la manutention de personnes (avril 2026).
- INRS, TJ 18, Manutention manuelle. Aide-mémoire juridique (septembre 2026).
- Assurance Maladie – Risques professionnels, fiches de sinistralité 2024 (Ehpad, aide à domicile).